



# VERSAILLES

## CONSEIL DE QUARTIER DES CHANTIERS

Séance du 9 décembre 2010

**Président** : Michel BANCAL  
**Vice-président** : François-Gilles CHATELUS  
**Secrétaire** : Philippe LEMANT

**Présents** :

Mmes : BOUCHE-FLORIN ; DUFLOCQ ; FALLET ;  
Mrs : BARRIERE ; COUSSIEU ; d'AUBERT ; MERLE ; MEZZADRI ; PERESSE ;  
PHILIPPE ; QUINIO ; ROUDAUT ;  
Excusés : Mmes DAUCHY ; HADINGER ; PUKAN ; Mrs BLANDIN ; DARBOIS ;  
DURAND-DELACRE ; GHALEB ; SENTILHES

**Ordre du jour**

*Fonctionnement du conseil : mise en place de commissions*

**1) Commission circulation – stationnement**

Il a été décidé de ne créer qu'une seule commission, circulation et stationnement étant imbriqués.  
Mme Bouche-Florin se porte candidate à sa présidence et est retenue. Sont volontaires pour participer :  
François Barrière, Yves Coussieu, Geoffroy d'Aubert, Gérard Mezzadri, Jean-Pierre Philippe et Pierre Roudaut.

Les rues de Noailles et de la Porte de Buc ayant été provisoirement à sens unique, en raison des travaux de cet été, des constatations ont pu être faites quant aux conséquences sur la circulation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une étude officielle, ces constatations seraient bien utiles au travail de la commission. Il est demandé à Michel Bancal de demander aux services techniques que cette étude soit communiquée à la commission.

Il est de même demandé quelles consignes ont été données aux autobus concernant les « tournes à gauche », place du 8 mai, suite à la mise en place de quai bus rue de la Porte de Buc.

Le conseil manifeste sa satisfaction quant à la qualité et la vitesse d'exécution des travaux de l'été ; le conseil se réjouit de la coopération des habitants du quartier.

Prochaine réunion de la commission le jeudi 13 janvier 2011 à 20h30 maison de quartier

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

## **2) Voisinage avec le quartier de Porchefontaine**

Le problème des limites entre les deux quartiers a pu être évoqué avec, comme corollaire, le sentiment d'appartenance de certains habitants à l'un ou à l'autre. Cependant, la question apparaît liée à celle du ressort de bureaux de vote. Michel Bancal verra l'arrêté municipal de 1977 et s'informer sur les raisons de ces frontières et sur les éventuelles possibilités juridiques de les modifier.

Il serait intéressant, également, d'explorer les voies d'une collaboration inter-quartiers sur des sujets d'intérêt commun ou des problématiques d'animation. Il est donc prévu, dans cette perspective, de rencontrer des membres du conseil de quartier de Porchefontaine. Une équipe est constituée à cet effet. Elle sera conduite par Yvon Péresse avec l'appui de Jacques Merle et Gérard Mezzadri.

## **3) Historique du quartier des Chantiers**

Rapporteur : Philippe Lemant

Il s'agit d'un historique centré sur l'architecture et l'urbanisme

Un travail a été fait entre 2005 et 2008 sous la direction de Mme Catherine Blain et est tombé en sommeil. Le comité de sauvegarde est intéressé à le réanimer pour mettre en valeur ce quartier méconnu et le conseil de quartier, en la personne de Michel Bancal, nous y aide.

Le maire avait marqué son intérêt pour les travaux effectués lors d'une rencontre le 28/4/2010 avec François Sorriaux, président du comité de sauvegarde et Danielle Saillant, chargée du dossier. Le maire désirait une réécriture sur l'aspect prospectif du travail et proposait de travailler avec les archives municipales.

Nous disposons actuellement d'un passionnant travail d'une trentaine de pages permettant à chaque lecteur de reconnaître sa rue et les maisons qu'il connaît avec leur historique. Cela pourra intéresser tous les habitants du quartier.

Il s'agit du travail de Jacques Royen, fait avec Catherine Blain, animatrice du groupe, groupe comportant plusieurs autres auteurs.

La progression de ce travail a été irrégulière, d'après J.Royen, et de longue durée. Il lui semble que les réserves de la nouvelle municipalité n'ont pas permis de reprendre les travaux.

Le comité de Sauvegarde, avec Philippe Lemant, propose de réactiver ce dossier

Le maire, contacté par Ph Lemant, en est d'accord et demande de passer par Rémy Le Gall, responsable de la communication.

Rémy Le Gall, contacté par Ph Lemant le 17 septembre 2010, donne son accord et en charge Yohann Turbet-Delof, adjoint au directeur des affaires culturelles. Yohann Turbet-Delof, contacté le 19 octobre 2010 par Ph Lemant, se montre très intéressé. Comme le maire précédemment et comme Rémy Le Gall, Yohann Turbet-Delof demande que l'on précise la part de travail qu'il convient de partager avec les archives. En effet les archives effectuent un travail de ce genre sur les divers quartiers de la ville et en a déjà publié certains résultats. Les archives ont prévu pour le quartier des chantiers l'échéance de 2012 et il est peu probable qu'elles soient amenées à changer leur calendrier.

Le travail de J.Royen a été remis à Yohann Turbet-Delof le 19 octobre dernier. Yohann Turbet-Delof s'engage à le lire et le faire lire à Corinne Hubert, directrice des archives communales et à Anne Courtin, directrice de l'UIA. (A l'origine, l'UIA était partante pour imprimer et financer, du moins partiellement ce travail).

Il semble au conseil que l'accord de Mme Blain, seule à posséder l'intégralité du texte et des illustrations, est le préalable nécessaire à la poursuite du projet, avant même de demander à l'UIA et aux archives de voir dans quelles mesure un travail en commun serait possible.

Mme Blain avait été chargée par l'UIA de ce travail et ne donnera son accord que sur demande expresse du maire François de Mazières.

Le conseil décide donc de charger Michel Bancal d'intervenir, sans plus attendre, auprès du maire pour que celui-ci demande expressément à Mme Blain son accord pour reprendre le travail ou pour nous autoriser à utiliser son travail qu'elle nous ferait parvenir.

Il sera nécessaire de faire la même demande auprès de J.Royen, auteur d'un important travail et auprès des autres auteurs (Albert Dubalen, Philippe de Logivière, Sylvie Laborde, Marie-Odile Hesnard, Catherine Tieblin, Jean André et Yves Albrieux).

### *Questions diverses*

1) Esplanade devant le lycée Marie Curie :

Le conseil y est favorable d'autant qu'il n'y aura pas, affirme Th Voitellier, de diminution du nombre de places de stationnement.

Il est pris note du changement de sens de circulation de la contre-allée ; la sécurité est assurée par les barrières empêchant la circulation au-delà de Marie-Curie évitant le « shunt » vers la rue Jean Mermoz.

Il est demandé d'étudier la possibilité d'installer un stationnement pour les deux roues.

Il est demandé d'utiliser, comme devant le lycée La Bruyère, les mêmes matériaux qui sont très appréciés.

2) Il est demandé de mettre des ralentisseurs dans la contre-allée de l'avenue de Paris entre la rue de Noailles et la rue des Etats Généraux car les voitures y circulent trop vite.

3) Pont des Chantiers : une étude de faisabilité est prévue et budgétée (6 mois d'exécution) puis la SNCF demande 2 années pour planifier les travaux.

4) ZAC : Les différents projets avance maintenant en parallèle et indépendamment les uns des autres : Réfection de la gare par la SNCF, construction de bureaux, de commerce et de logements par Nexity et pôle multimodal. Le projet se précise, mais l'avancée des négociations demande de la discrétion ce qui ne permet pas pour l'instant plus de précision sur les détails. Pour le percement des étangs Gobert, les travaux sont prévus début 2011.

5) Le passage rue Edouard Charton – gare des chantiers est ouvert mais devrait être mieux signalé.

6) Le conseil félicite la ville pour ses nouveaux éclairages à base de leds. Michel Bancal devra vérifier si le financement de l'éclairage se fait par forfait ou par compteur. Un compteur permettrait de calculer l'économie, sûrement considérable, ainsi réalisée.

7) Le conseil désire prévoir un accueil des nouveaux arrivants dans le quartier ; pour cela il faudrait : la salle Montgolfier de la mairie, la salle du conseil étant top petite ... une subvention de la municipalité.

Ce serait une fête annuelle et la première est fixée au samedi 19 mars, les enfants n'ayant pas classe.

Le « faire savoir » par le journal de la municipalité et « Toutes les nouvelles »

La ville a le registre des nouveaux arrivants

8) Le tunnel Haras de Jardy – Pont Colbert sera ouvert le 9 janvier 2010

9) La passerelle rue des Chantiers – gare SNCF devrait être ouverte fin décembre 2010, mais la SNCF a déjà retardé plusieurs fois la date sans réelle explications

10) Un arbre mort à remplacer face à la clinique vétérinaire rue des Chantiers.

11) Le conseil rappelle son désir d'honorer la mémoire d'Antoine Littler en donnant son nom à une salle (maison de quartier ?)

12) Le passage Ploix – Chantiers est en parti un passage privé ; certains membres demandent s'il serait possible de le municipaliser, la ville pourvoit ainsi à son entretien.

**Prochain conseil le jeudi 10 février 2011 à 20h30 en la maison de quartier**